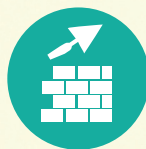


OPAH :
OPÉRATION
PROGRAMMÉE
D'AMÉLIORATION
DE L'HABITAT
2017 à 2019



ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE



RÉHABILITATION



ADAPTATION
DES LOGEMENTS :
handicap, vieillissement...

AMÉLIOREZ VOTRE HABITAT

de l'Oust à Brocéliande
communauté vous aide

Contactez-nous
au 02 57 62 03 50

opah.oust.broceliande@citemetrie.fr



CITÉMÉTRIE

de l'OUST
à BROCÉLIANDE
COMMUNAUTÉ

La Gacilly • Guer • Malestroit



AMÉLIORONS NOTRE HABITAT

Ce programme permet de bénéficier d'aides techniques et financières pour l'amélioration ou l'adaptation de votre logement, de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat) et de l'Oust à Brocéliande communauté principalement.



Prise de contact



Visite (gratuite) du logement
Élaboration et transmission du diagnostic



Constitution et dépôt des dossiers de demande de subventions



Accords des subventions



Exécution des travaux Et versement des subventions

Travaux subventionnés



Les travaux d'**économie d'énergie** permettant aux occupants de vivre dans un logement confortable et de diminuer leur consommation énergétique.



Les travaux d'**adaptation du logement favorisant le maintien à domicile** des personnes âgées ou handicapées (salle de bains, rampes d'accès...).



Les travaux lourds de **réhabilitation** des logements très dégradés afin de maintenir les personnes dans un logement décent.



Les travaux d'amélioration d'un logement destiné à la **location**.

Principes à respecter

1

Ne pas commencer les travaux avant la demande de subvention.

2

Les travaux doivent être réalisés par des professionnels ou en auto réhabilitation accompagnée

3

Les subventions sont versées à la fin des travaux.

De l'Oust à Brocéliande communauté vous aide

Des spécialistes à votre service gratuitement : missionné par de l'Oust à Brocéliande communauté, Citémétrie est à votre disposition pour vous informer des aides et vous assister gratuitement dans toutes vos démarches.



Vous pouvez nous rencontrer

Permanences à Guer, au centre de ressources, le dernier mercredi du mois de 9h30 à 12h30. **Communes concernées** : Augan, Beignon, Guer, Monteneuf, Porcaro, Réminiach, Saint-Malo-de-Beignon.

Renseignez-vous auprès de votre mairie ou à l'Oust à Brocéliande communauté

de l'OUST
à **BROCÉLIANDE**
COMMUNAUTÉ
La Gacilly • Guer • Malestroit

Contactez nous 02 57 62 03 50 | opah.oust.broceliande@citemetrie.fr